

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 FÉVRIER 2022

Convocation envoyée le : 2 février 2022

Membres en exercice : 97 Titulaires 61 Suppléants

Nombre de présents : 54

Nombre de votants : 70

L'an deux mille vingt-deux, le 8 février, s'est tenu le Conseil communautaire de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale à La Salle « La Palun » à Buis-les-Baronnies

Etaient présents : 50

Éric RICHARD - Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Juliette HAÏM - Sébastien ROUSTAN - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Georges ROMEO - Jérôme BOMPARD - Monique BALDUCHI - Philippe LEDESERT - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Sylvie GARNERO - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Louis AICARDI - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Patrick TITZ - Claude BAS - Gérard PEZ - Alain NICOLAS - Jason DUQUESNOY - Jacques NIVON - Marie-Pierre MONIER - Claude SOMAGLINO

Conseillers suppléants : 4

Jean-Luc PERNET - Cyrille AUMAGE - Michel VINCENT - Marie-Thérèse CHAUVET

Etaient absents : 31

Marc HAMARD - Annie FEUILLAS - Ginès ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - Augustin CLEMENT - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Christian BATHEYE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Nadège RANCON

Excusés ayant donné pouvoir : 16

Pascale ROCHAS a donné pouvoir à André DONZE - Michel TREMORI a donné pouvoir à Juliette HAÏM - Yoann GROCHI a donné pouvoir à Denis CONIL - Pascal CIRER METHEL a donné pouvoir à Denis CONIL - Michel GREGOIRE a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Georges ROMEO - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Christian CORNILLAC - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Christian TEULADE - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS a donné pouvoir à Aurore AMOURDEDIEU - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pierre COMBES - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Alain LABROT a donné pouvoir à Olivier SALIN - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Patrick TITZ - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN

Le IV de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, en sa version modifiée par la loi du 10 novembre 2021, rétablit le dispositif dérogatoire jusqu'au 31 juillet 2022 permettant au membre d'un organe délibérant d'un EPCI à fiscalité propre de disposer de deux pouvoirs et de fixer le quorum au tiers des membres présents.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

M. Alain FRACHINOUS est désigné secrétaire de séance.

Installation de M. François GIRAUD en tant que conseiller communautaire titulaire de la Commune de Mirabel-aux-Baronnies en remplacement de M. Stéphane ALLAIS démissionnaire	
Installation de Mme Laurence CHAUDET en tant que conseillère communautaire titulaire de la Commune de Condorcet en remplacement de M. Jean Luc DESSALES démissionnaire	
001_2022 Administration Générale : Approbation procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021	UNANIMITÉ
002_2022 Administration Générale : Création d'une ouverture dans la salle de réunion du siège de la CCBDP et pose d'un auvent à la déchèterie de Nyons	UNANIMITÉ
003_2022 Ressources Humaines : Suppression de 5 postes permanents (Aménagement Territorial - Petite Enfance - Services Techniques)	UNANIMITÉ
004_2022 Ressources Humaines : Poursuite poste permanent Chargé de mission « Activité Pleine Nature »	UNANIMITÉ
005_2022 Ressources Humaines : Création d'un poste non permanent d'Agent administratif à temps complet « Contrat Local de Santé »	UNANIMITÉ
006_2022 Ressources Humaines : Création poste non permanent d'Agent administratif à temps non complet service commun « Secrétariat/Comptabilité »	UNANIMITÉ
007_2022 Finances : Avance de trésorerie remboursable non budgétaire du budget général au budget ordures ménagères	UNANIMITÉ
008_2022 Finances : Avance de trésorerie remboursable non budgétaire du budget général au budget SPANC	UNANIMITÉ
009_2022 Politique du logement et du cadre de vie : Signature convention veille de stratégie foncière entre la commune de Sahune – la CCBDP et EPORA	UNANIMITÉ
010_2022 Politique du logement et du cadre de vie : Signature convention partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Drôme	UNANIMITÉ
011_2022 Politique du logement et du cadre de vie : Signature convention d'animation 2022 SOLIHA	UNANIMITÉ
012_2022 Activité et Aménagement de pleine nature : Création d'une base Trail en 2022 – Approbation d'un plan de financement	UNANIMITÉ
013_2022 Commerce Avenant de prolongation de la convention avec la Région pour la mise en œuvre des aides directes	UNANIMITÉ
014_2022 Tourisme Candidature au label « Famille Plus »	UNANIMITÉ

015_2022 Aire d'accueil des gens du voyage : Avis sur le projet de Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2022-2028	UNANIMITÉ
016_2022 Voirie : Signature des marchés de maîtrise d'œuvre voirie	UNANIMITÉ
017_2022 Social : Attribution d'une subvention exceptionnelle à la MARPA des Baronnies provençales - Rémuzat	UNANIMITÉ
018-2022 SPANC : Convention-cadre pour la réalisation de prestations de services entre EPCI à fiscalité propre	UNANIMITÉ

Séance levée à : 19h30

Affiché le : 11/02/2022

Le Président

Thierry DAYRE



A blue circular stamp from the Communauté de Communes Baronnies en Drome Provençale is visible. The stamp contains the text "COMMUNAUTÉ de COMMUNES", "BARONNIES en DROME", "PROVENÇALE", and "26110 NYONS" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.